

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AE205

présenté par

Mme Poletti, M. Jean-Claude Bouchet, M. Cordier, M. Herbillon, M. Quentin, M. Teissier,  
Mme Tabarot, Mme Boëlle, M. Reitzer, M. Forissier, M. Dassault, M. Pierre-Henri Dumont et  
M. Deflesselles

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 3, substituer au mot :

« ultérieurement »,

les mots :

« à horizon 2025 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés Les Républicains souhaitent rappeler l'objectif des 0.7 % pris par la France à la tribune de l'ONU en octobre 1970 même si ils ont parfaitement conscience des difficultés à l'atteindre en ces temps de contraintes budgétaires et de crise sanitaire majeure.

Cet objectif est et reste un marqueur y compris symbolique de la volonté de notre pays de ne pas renoncer sur le sujet de l'aide aux pays les plus pauvres.